

# Syctom mag

www.syctom-paris.fr

Le magazine de l'agence métropolitaine des déchets ménagers

grand  
angle

## Assises



## Et maintenant, quelle politique des déchets ?

**en direct des installations** Demain, un centre  
de tri nouvelle génération à Paris XVII / p.2

**actualités** Nouvelle feuille de route pour le Syctom / p.8

SIGNATURE DU MARCHÉ DE CONCEPTION/RÉALISATION/EXPLOITATION

# Demain, un centre de tri nouvelle génération à Paris XVII

Le Comité syndical autorisait en juin dernier le Président à signer le marché relatif au projet du futur centre de tri à Paris XVII avec le groupement retenu à l'unanimité par la Commission d'appel d'offres. À terme, cette installation de grande capacité, entièrement automatisée, valorisera les déchets de plus de 900 000 habitants. De quoi répondre pleinement aux enjeux de la loi de transition énergétique et à la future extension des consignes de tri.



**agenda des travaux**

- Septembre 2015** début des études
- Mars 2017** lancement des travaux
- Mars 2019** mise en service du centre à Paris XVII

À l'issue du dialogue compétitif lancé en juin 2013 avec les différentes entreprises candidates, la Commission d'appel d'offres du Syctom a statué sur le meilleur projet le 29 mai 2015. C'est le groupement conjoint CNIM / Ateliers Monique LABBÉ / URBAINE DE TRAVAUX / ARVAL / INGEROP Conseil et ingénierie / SEGIC ingénierie / qui a remporté le marché de conception, de construction et d'exploitation du centre à Paris XVII, pour un budget estimé à 67 M€ H.T. Le projet lauréat s'est distingué tant par la qualité de son architecture que par les technologies proposées.

**UNE INSTALLATION EN PHASE AVEC SON ENVIRONNEMENT**

Deuxième centre de tri de collectes sélectives intra-muros, Paris XVII sera implanté dans le futur éco-quartier de Clichy-Batignolles. « Le projet vainqueur, dont l'architecture s'inscrit en harmonie avec celle Tribunal de Grande Instance à proximité, s'intègre parfaitement dans la ZAC », explique Frédéric Roux, adjoint du Directeur Général des Services Techniques du Syctom. Le bâtiment se caractérisera par de grandes surfaces végétalisées telles que des jardins et terrasses suspendus ou encore par une large utilisation de matériaux renouvelables, tels que le bois. Le centre respectera les préconisations environnementales développées par l'aménageur de la ZAC. « Le Syctom s'est engagé à maîtriser la consommation d'énergie du bâtiment, en se dotant de moteurs à haut rendement et d'une installation d'environ 2 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques dont la production sera revendue sur le réseau, mais aussi en

privilegiant l'éclairage naturel et les transports doux (piétons, cyclistes, etc.) », détaille Frédéric Roux. L'implantation du centre aux abords d'une voie ferrée permettra au Syctom d'évacuer la moitié des balles produites à Paris XVII par fret ferroviaire. « C'était une opportunité pour nous de développer des modes de transports alternatifs, dans la continuité du transport fluvial utilisé sur d'autres installations », précise-t-il. Autre atout de taille : Paris XVII réceptionnera également les déchets recyclables du terminal de collecte pneumatique implanté à proximité.

**DES ÉQUIPEMENTS DERNIER CRI**

Outre treize machines de tri optique et de séparateurs balistiques, Paris XVII sera le premier centre de tri du Syctom équipé du procédé Recyfilms. Dans le cadre de l'extension prochaine des consignes de tri des emballages, ce process automatisé permettra de mieux capter et traiter les nouveaux flux de plastiques, en particulier les films en polyéthylène. Avec ces technologies innovantes, il sera possible de traiter jusqu'à 15 tonnes d'emballages recyclables et plastiques par heure. « Nous disposerons ainsi d'un équipement adapté au gisement et déjà opérationnel pour l'extension de la consigne de tri », souligne Frédéric Roux. En plus de cet enjeu de performance, l'automatisation des lignes de tri permettra d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des agents. Les premières balles quitteront l'espace de stockage de Paris XVII en 2019, date prévisionnelle de mise en service de ce centre nouvelle génération.

# MUTUALISATION

TU ME PRÊTES TON CAMION-  
BENNE, JE TE PRÊTE  
MA PISCINE!

1<sup>RES</sup> ASSISES MÉTROPOLITAINES DES DÉCHETS

## La coopération à l'heure du Grand Paris

Alors que le Parlement votait la création de la Métropole du Grand Paris et à quelques mois de la COP21, le Syctom réunissait plus de 200 élus territoriaux, parlementaires, représentants de l'État, partenaires publics et opérateurs privés, le 2 juillet dernier à la Maison de la chimie de Paris. Ensemble, ils ont échangé, débattu sur des questions primordiales pour l'avenir des territoires. Quelle nouvelle gouvernance pour la gestion des déchets? Quel niveau de décision pour traiter et collecter les déchets efficacement? Quelles coopérations, quels partenariats envisager? La matinée fut riche en retours d'expérience et en propositions, avec une volonté commune : relever le pari de la coopération entre acteurs des déchets pour mettre à profit ce qui marche. **Morceaux choisis de ces échanges passionnants qui se poursuivront à la rentrée, par une conférence intersyndicale des Présidents.**

spécial Assises

1<sup>re</sup> table ronde

**L'organisation de la gestion des déchets sur le territoire de la future métropole**  
introduite par une présentation de Dominique Alba, directrice générale de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme), cartographies régionales et métropolitaines à l'appui.

2<sup>e</sup> table ronde

**Vers la mutualisation des équipements structurants sur l'aire métropolitaine : quel cadre, quel résultat ?**  
introduite par Arnaud Gossement, avocat, qui s'est exprimé sur l'adoption de la loi sur la transition énergétique et par Helder de Oliveira, directeur général de l'ORDIF, qui a notamment présenté une cartographie régionale des équipements structurants.

TOUT AU LONG DE LA MATINÉE, LES DÉBATS ONT ÉTÉ ANIMÉS PAR LE JOURNALISTE BRUNO CORTÈS ET ILLUSTRÉS AVEC HUMOUR PAR LE DESSINATEUR CAMBON.



Le Syctom a changé de nom de manière prémonitrice, pour s'appeler l'agence métropolitaine des déchets. C'était une façon d'anticiper, et tout est dans le nom. Nos collectivités traversent une crise financière importante et durable, source de préoccupations et d'inquiétudes. Le Syctom, premier syndicat européen de traitement des déchets, représente environ 85% de la population métropolitaine, avec 6 millions d'habitants. Il a une mission de service public, qui crée des devoirs. Nous traitons 2,3 millions de tonnes par an. Nous devons encore en enfouir malheureusement près de 10%. Cette situation ne peut pas durer. Il faut trouver des solutions. Il nous est cependant demandé de baisser les tonnages dans les usines que nous nous efforçons de construire. (...) Ces Assises sont vraiment importantes. Nous devons trouver les réponses de demain et avons de nouveaux défis, notamment en matière de biodéchets, ainsi que sur le sujet des plastiques. Nous avons eu un raisonnement simple avec mes collègues du comité du Syctom. Tous les syndicats sont des partenaires en puissance, avec lesquels nous devons travailler. Ils ont eux aussi des capacités, et nous pouvons travailler avec eux au lieu d'enfouir. Nous avons une volonté d'agir en gagnant-gagnant. Ils peuvent compter sur nous. Nous pouvons peut-être compter sur eux.

**HERVÉ MARSEILLE**  
Sénateur-Maire de Meudon,  
Vice-Président du Sénat,  
Président du Syctom



**PATRICK DEVEDJIAN**  
Président du Syndicat mixte Paris Métropole, Député des Hauts-de-Seine, Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Je suis favorable au principe des établissements publics territoriaux. Au début de la loi MAPTAM, il n'y avait plus de compétence de proximité. Tout remontait à la Métropole qui pouvait subdéléguer à tel ou tel endroit du territoire, si elle le voulait. C'est la raison pour laquelle tout le monde s'était opposé à cette mécanique. Nous sommes aujourd'hui dans un principe bien plus satisfaisant au regard du principe de subsidiarité, même si le découpage n'est pas dessiné par les élus, mais par l'État. De quelle manière l'organisation des compétences en matière de déchets va-t-elle par exemple s'articuler? (...) Nous allons être à cheval sur des organisations existantes. Il va falloir homogénéiser tout cela par rapport aux EPT (établissements publics territoriaux) qui vont être dessinés, et avoir une cohérence. (...) La métropole idéale est la métropole qui développe l'attractivité du territoire, et qui a des compétences stratégiques. Ce sont l'économie, les transports, les grandes voiries, les gares, les aéroports et le fluvial. Tous ces domaines ne sont pas de la compétence de la métropole.



**FLORENCE CROCHETON**  
1<sup>re</sup> Adjointe au maire de Saint-Mandé, membre du Bureau du Syctom

« On se pose beaucoup de questions sur les compétences, le territoire, le périmètre et la gouvernance de cette immense Métropole. Je tenais vraiment à saluer l'initiative du Président Marseille, d'avoir organisé ces premières Assises et d'avoir réussi à réunir autant de monde, que ce soit des élus, des professionnels, des syndicats... Ce qu'il est important de mettre en avant, c'est la nécessité de travailler et de partager ensemble.

**GUY GEOFFROY**  
Député-Maire de Combs-la-Ville, Président des Eco-Maires, Président du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts (91)

Le syndicat que je préside est sur trois départements, à savoir l'Essonne, la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne. Cinq communes parmi les quinze sont à ce titre dans la métropole. Les autres ne le sont pas et sont sous deux statuts différents puisque certaines, dont la mienne, seront dans l'aire urbaine avec les nouvelles grosses intercommunalités de plus de 200 000 habitants. Deux d'entre elles sont en dehors de l'aire urbaine. Cela vous plante le décor d'un territoire historique avec un syndicat qui a été créé il y a plus de 50 ans, avec des activités de collecte et de traitement et avec une certaine homogénéité qui fonctionnent bien. (...) Ils risquent de déconstruire ce qui fonctionne bien pour essayer de bâtir quelque chose qui ne fonctionnera jamais.



**LAURENT LAFON**  
Maire de Vincennes, Vice-Président de Paris Métropole, Vice-Président du Syctom

Je suis, à l'origine, favorable à la métropole. Je suis par contre aujourd'hui un déçu du texte de loi. (...) La question des ordures ménagères est un vrai souci pour nous. C'est une compétence extrêmement sensible. Vous ne pouvez pas vous permettre d'être dans l'impréparation ou dans une compétence dont vous ne savez pas très bien la manière dont elle va fonctionner pendant quelques jours. Nous connaissons la réactivité à juste titre de nos populations à la question de la collecte des ordures ménagères. Le moindre hiatus ou le moindre dysfonctionnement sur cette compétence peut être extrêmement mal ressenti. Cela peut être catastrophique comme image ou message donné sur la constitution des territoires et de la métropole.



**ALAIN PÉRIÈS**  
Conseiller communautaire délégué à la Communauté d'agglomération Est Ensemble, Adjoint au Maire de Pantin

Sur les compétences transférées, je suis assez satisfait en ce qui concerne les déchets, que cela revienne au niveau des collectivités territoriales, et notamment des communautés d'agglomération. Ce sujet ne peut en effet pas être traité d'une façon exponentielle le plus haut possible. Il faut que cela soit au plus près de la réalité. Dans le cas d'une jeune agglomération de 400 000 habitants, il faut une politique suivie, et que ce que nous avons commencé depuis quatre ans ne retombe pas à l'eau. Il ne faut pas que nous recommandions avec un autre système. Il faut bien que les compétences soient analysées au niveau de ce qui a été fait par les collectivités pour éviter de réinventer l'eau tiède tous les matins, et de remettre en route une machine alors que l'autre n'est pas encore tout à fait sur les rails.



**STÉPHANIE DAUMIN**  
Maire de Chevilly-Larue, Présidente du SIEVD (Syndicat mixte d'Exploitation et de Valorisation des Déchets de la région de Rungis - 94)

Dans la façon de traiter les grands services urbains, il faut aller rechercher le juste équilibre entre les économies d'échelle et l'efficacité de proximité. Nous avons tendance à considérer que l'échelle de nos 10 communes nous permet d'être les plus efficaces possible. Nous appréhendons donc avec une certaine forme d'inquiétude cette réforme territoriale qui voudrait nous voir transférer la compétence aux futurs territoires. La coopération entre communes qui connaissent leur territoire, et la logique de territoire de projet et de projet de territoire sont complètement absentes de cette réforme. Cela est bien dommage.



**JACQUES GAUTIER**  
Président du SYELOM (Syndicat Mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères)  
**XAVIER LEMOINE**  
Maire de Montfermeil, Vice-Président du SIETREM (Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Résidus Ménagers - 77)

Aucune intercommunalité n'a décidé de renoncer à son appartenance au SYELOM pour des problèmes de gouvernance. Nous avons progressé en même temps que les textes. Je suis persuadé que nous saurons nous adapter demain. Ce n'est pas parce que les compétences seront transférées à des établissements publics territoriaux que ces derniers ne feront pas appel aux SYELOM et SITOM93. Je reste persuadé que nos syndicats sont capables de répondre demain à l'avancée de par leur souplesse et leur modularité permanentes, y compris lorsque la métropole sera constituée.

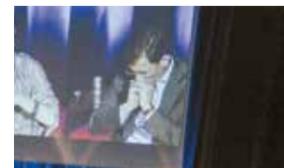


**ERIC FLAMAND**  
Adjoint au maire de Vaucluse (92), représentant du SYELOM au Syctom

« On a besoin d'avoir une organisation supra-communale (...) On a besoin d'avoir cet ensemble fédérateur qui nous tire vers le même objectif, avec la même stratégie, avec cette gestion économe des deniers publics, et pour un meilleur résultat. (...) Mais on a aussi besoin d'une organisation de proximité. Les deux vont de pair. Si on veut le succès, il faut l'emboîtement des deux.

1<sup>re</sup> table ronde

# L'organisation de la gestion des déchets sur le territoire de la future métropole





**ALAIN GOURNAC**

**Sénateur des Yvelines, Président du SITRU**  
(Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains de la Boucle de la Seine)

J'ai tout de suite répondu oui à l'invitation, parce que je pense à l'échange d'expériences sur toutes les questions que nous nous posons (sur l'évolution du tri, les nouvelles filières, les coûts pour pouvoir faire tout cela et la méthanisation). Je crois que c'est le moment de mettre en place une coordination.

Je n'ai pas de proposition précise sur le nom, mais je souhaiterais un comité de coordination où nous travaillons et où nous échangeons ensemble nos expériences pour nous enrichir et pour envisager l'avenir, en expliquant la manière dont nous voyons l'avenir.

**KARINA KELLNER**

**Présidente du SITOM93, Conseillère municipale de Stains, Vice-Présidente du Syctom**

Il faut mettre les enjeux sur la table, y compris avec la population comme avec l'ensemble des collectivités. Si nous ne voulons plus enfouir demain, il faut bien se poser la question de savoir ce que nous faisons. Il faut donc trouver des solutions. Il faudra construire ces solutions avec des partenaires d'échanges et de débats.

**STÉPHANE PRAT**

**Adjoint au maire d'Ivry-sur-Seine, délégué à l'Ecologie urbaine et au Plan climat-énergie, suppléant de Philippe Bouyssou, 8<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom et maire d'Ivry-sur-Seine**

« Il y a deux choses auxquelles je crois beaucoup, c'est avancer collectivement et de manière coopérative, et aussi avancer de manière expérimentale: on fait une expérimentation de quelque chose quelque part, on regarde comment ça fonctionne, on s'adapte, on ajuste, et après on avance un peu plus globalement.



**XAVIER DUGOIN**

**Président du SIREDOM**  
(Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères)

Une évolution culturelle a émergé avec une prise de conscience de tout le monde qui fait que l'économie linéaire consistant à produire, consommer et détruire a fait son temps. Nous sommes maintenant sur une économie circulaire où le troisième volet n'est pas de jeter, mais de recycler. Tout cela nous amène à essayer de trouver les uns et les autres des économies d'échelle. (...) Il faut en effet investir très lourdement si nous voulons recycler et bien recycler. Les investissements sont lourds. Ils dépassent très largement les entités existantes même si elles ont atteint le seuil critique. Du fait de toutes ces raisons, nous serons obligés de nous regrouper ou de nous associer.

**2<sup>e</sup> table ronde**

# Vers la mutualisation des équipements structurants sur l'aire métropolitaine: quel cadre? quel résultat?



**JOSÉPHINE KOLLMANNBERGER**

**Maire de Plaisir, Vice-Présidente du Conseil départemental des Yvelines déléguée à l'environnement, à la culture et au tourisme**

Les problématiques financières des uns et des autres ne font que peser de plus en plus sur toutes les strates, qu'elles soient techniques, de collectivités ou de structures. Il est clair que nous sommes de toute façon appelés à nous rapprocher. Cela ne concerne pas le seul côté financier, mais aussi le côté des compétences. Nous pouvons nous rendre compte lors de rencontres les uns avec les autres que les compétences et les approches sont complètement différentes non pas sur la spécificité technique, mais sur les approches de sensibilisation par rapport à la population autour de nous. Nous devons profiter de ces connaissances et de ces compétences pour pouvoir partager.

**FRANCK VERNIN**

**Maire du Mée-sur-Seine, Président du SMITOM Lombric (77)**

L'association seine-et-marnaise des collectivités qui ont la compétence de la collecte et du traitement des déchets existe depuis 2004. Elle a plusieurs missions. Les réunions permettent aux techniciens et aux présidents d'échanger sur les connaissances et les bonnes pratiques (...), comme nous le faisons d'ailleurs aujourd'hui. Cette association a pour but ensuite de défendre nos collectivités et nos syndicats adhérents auprès des organismes publics et des administrations d'État qui ont un pouvoir dans le domaine des déchets, pour faire entendre aussi notre voix.

**CORINNE RUFET**

**Vice-Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France en charge de l'environnement**

Penser la révision du PREDMA (Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés) en 2016, c'est penser à la question de l'aménagement du territoire et de l'économie des filières et des synergies entre elles. Car penser à la gestion des déchets, c'est aussi penser au développement d'une industrie et de filières locales non délocalisables porteuses d'emplois. Je rappelle que des déchets recyclés et valorisés aboutissent à 10-20 fois plus d'emplois que des déchets qui sont enfouis. Il faut penser à l'économie circulaire sur les flux de matières, d'énergie, ainsi qu'à l'impact sur l'environnement puisque la question se pose de l'acceptabilité des citoyens et de la planète.

**JACQUES OLIVIER**

**Directeur général du SIAAP**  
(Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne)

Nous pouvons éventuellement être plus efficaces et plus performants, mais lorsque nous avons quelque chose qui marche, quel que soit le domaine, comme l'eau, les eaux usées, les ordures ménagères, l'électricité ou le gaz, nous devons en bénéficier et regarder les bénéfices avant de tout casser. Le travail mené par l'ensemble des présidents des grands syndicats (dans le cadre des mémorandums techniques pour la Mission de Préfiguration), a permis de tisser des liens profonds entre nos différentes institutions.

**DIDIER COURBOILLET**

**Président de la FNADE Ile-de-France**  
(Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement)

Nous sommes aujourd'hui sur des transitions. Nous avons parlé de la loi de transition énergétique. Nos métiers changent. Nous devons vous accompagner. Notre compétence est dans la technicité de nos métiers. Nous avons beaucoup parlé de logistique. Nous sommes dans un territoire très urbain. La région Ile-de-France est un territoire très compliqué et particulier, et il faut donc que nous adaptions les solutions que nous pouvons vous proposer à cette spécificité en allant vers la valorisation soit matière, soit énergétique. Nous avons parlé de mutualisation, et je pense que les professionnels peuvent apporter du déchet combustible demain dans les unités de valorisation.

**PHILIPPE YVIN**

**Président de la Société du Grand Paris**

Les 200 km de métro automatique et les 68 gares que la Société du Grand Paris va construire devraient produire selon les expertises environ 43 millions de tonnes de déchets dans les 10 ans qui viennent. Nos objectifs principaux sont tout d'abord d'assurer une traçabilité des déblais du Grand Paris

**FRÉDÉRIC MARTIN**

**Président de la CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain)**

La baisse des déchets ménagers est un phénomène que nous retrouvons également dans les besoins de chaleur. Nous constatons en effet depuis une quinzaine d'années, dans le cadre de la transition énergétique et de l'amélioration des normes notamment au niveau des bâtiments, que la consommation baisse d'environ 1 à 1,5 % par an. Tout l'art des exploitants et des collectivités qui gèrent ces réseaux est d'adapter en permanence le mix avec les nouvelles énergies, à savoir cette énergie de récupération qui provient des usines d'incinération, la biomasse qui est en très forte progression, la géothermie qui est totalement relancée dans la loi de transition énergétique, mais également les biocarburants et le biogaz.

**ALEXIS ROUQUE**

**Directeur général d'HAROPA Ports de Paris**

Le volume manutentionné en Ile-de-France en matière de déchets est de 5 millions de tonnes. (...) Les déchets de chantier représentent 3,5 millions de tonnes sur les 5 millions. Le reste est constitué de mâchefer, nous voyons arriver de plus en plus d'activités de type papier, carton, bois, ainsi que du recyclage de matelas. C'est une filière extrêmement dynamique. Le transport fluvial est le reflet de ce qu'est l'industrie à un moment donné. (...) L'industrie aujourd'hui émergente en Ile-de-France est d'une certaine manière celle du déchet.



**PASCAL PELAIN**

**Adjoint au maire de Villeneuve-la-Garenne (92), suppléant de Pierre Chevalier, représentant du SYELOM au Syctom**

« C'était une matinée très dense. Il y a deux idées fortes il me semble, c'est d'abord qu'on ne change pas ce qui fonctionne mais on a aussi senti une inquiétude avec l'arrivée de la Métropole (...). C'était important de faire ces Assises maintenant, à quelques semaines de la définition des territoires du Grand Paris.



Ce qui a changé fondamentalement dans le problème des ordures ménagères, c'est la nécessité partagée de ne plus gaspiller qui est devenue une évidence. Je ne dis pas que les ordures sont une richesse. Il y a d'abord la nécessité de ne pas gaspiller notre planète, et donc de valoriser absolument tout ce que nous pouvons trouver. C'est bien parti, mais vous savez bien que nous ne sommes pas encore au bout. Cela mérite des efforts extrêmement importants de la part de chacun, à savoir les industriels pour le faire, les élus pour organiser le système de ramassage, de tri, etc., et les citoyens pour ne pas se tromper de poubelle quand il y en a quatre. Il faut valoriser et diminuer le recours à la production de matières premières nouvelles. Nous avons aujourd'hui sur les évolutions climatiques, sur les évolutions institutionnelles, sur les évolutions juridico-judiciaires et les évolutions économiques à réinventer quelque chose qui a bien marché. Il faut (aussi) se dire cela. La vérité est de reconnaître que nous n'en entendons pas trop parler pour une agglomération de 12 millions d'habitants. Cela veut donc dire que ça fonctionne. L'idée est que cela puisse marcher demain, et j'exprime ma confiance sur le fait que nous allons y arriver ensemble.

**JEAN-FRANÇOIS CARENCO**

**Préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris**

Pour en savoir plus et accéder à l'ensemble des contributions, rendez-vous sur: [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)



SOUTIEN À LA PRÉVENTION ET AU TRI

# Nouvelle feuille de route pour le Syctom

Le 19 juin dernier, le Comité syndical approuvait le plan 2015-2020 du Syctom, un plan pluriannuel pour mieux prévenir et valoriser les déchets. Si le précédent ne concernait que la prévention, le nouveau s'applique à l'ensemble de la filière, en intégrant des actions en faveur du tri. Avec cette approche globale, c'est la dynamique territoriale que le Syctom souhaite intensifier.



Suite à la clôture du plan Métropole prévention déchets 2010-2014, le Syctom a engagé dès le mois de janvier l'élaboration de son nouveau « plan d'accompagnement des opérations de prévention et de tri des déchets ». Pour piloter ce travail, un groupe de 8 élus a été constitué. Objectifs : tirer le bilan du précédent plan, fixer de nouvelles lignes directrices et proposer sur cette base un éventail d'actions et de dispositifs d'aide.

## La valorisation des déchets encouragée

Au final, le plan 2015-2020, tout en poursuivant les démarches de prévention engagées depuis 10 ans avec les collectivités, répond également au nouveau cadre législatif : promouvoir une économie circulaire en recyclant plus et en gaspillant moins. Aussi le nouveau plan comporte-t-il deux volets spécifiques au tri avec notamment la question du tri à la source des biodéchets et l'amélioration des collectes sélectives des emballages et des papiers graphiques.

## Un accompagnement renforcé

Coaching, interventions de bureaux d'études, distribution de kits de sensibilisation... Les actions les plus porteuses du précédent plan Métropole prévention déchets sont pérennisées. Plus globalement, c'est tout l'accompagnement méthodologique qui est renforcé. En affirmant son rôle d'animateur du territoire sur la question des déchets, le Syctom souhaite plus que jamais favoriser l'innovation

et le développement de nouvelles synergies entre les acteurs publics, privés et associatifs autour de projets communs.

Le dispositif comporte également des soutiens financiers délivrés dans le cadre d'appels à projet et appels à idées. Ces aides sont versées directement aux collectivités et aux établissements publics, porteurs de projets. Elles couvrent jusqu'à 80% des dépenses et peuvent atteindre 300 000 euros par exemple pour la création d'une recyclerie ou d'une déchèterie. Le prochain comité de présentation des projets se tiendra le 6 novembre. Pour y participer, les candidats doivent envoyer leur dossier au Syctom au plus tard le 28 septembre.

### Le nouveau dispositif d'accompagnement en bref

#### 3 AXES FORTS

- Prévention des déchets : le réemploi, l'écoconception et la nocivité, l'écologie territoriale.
- Prévention et gestion des biodéchets : la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion du compostage, la collecte des biodéchets.
- Emballages et papiers graphiques : l'amélioration de la collecte sélective, les nouvelles consignes de tri, les équipements de pré-collecte.

#### 3 VOILETS D'INTERVENTION

- Un accompagnement mutualisé sous maîtrise d'ouvrage du Syctom.
- Un programme de soutien financier dans le cadre d'appels à projet.
- Un appel à idées pour faire émerger des solutions innovantes.

Pour en savoir plus :

[www.syctom-paris.fr/pdf/comite/Dispositif-accompagnement.pdf](http://www.syctom-paris.fr/pdf/comite/Dispositif-accompagnement.pdf)



**Syctomag** est une publication du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers 35 bd de Sébastopol - 75001 Paris  
Tél. : 01 40 13 17 00 - Internet : [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

Directeur de la publication : **Hervé Marseille** • Rédacteurs en chef : **Martial Lorenzo, Patrice Furé** • Directrice de la communication : **Véronique Menseau** • Coordination : **Delphine Bordes** • Crédits photos : © Jean-François Humbert © Mathieu Génon / Syctom, © Kréaction / Les Ateliers Monique Labbé, architectes • Dessins : **Cambon** • Conception, réalisation et infographie : **Atelier des giboulées** • Rédaction : **Marie Mathevon, Sandrine Picone, Annabelle Prévost** • Document imprimé par **L'Artésienne**, sur papier Cocoon Silk 100% recyclé - ISSN 1769-8782



Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

## Le Syctom au rendez-vous de la COP21

La COP 21 aura lieu sur le site du Bourget du 30 novembre au 11 décembre prochain. À l'issue de cette réunion, les 196 pays signataires devront s'engager à maintenir le réchauffement climatique sous les 2°C. Cet événement international s'accompagne d'une grande mobilisation des acteurs locaux. Dans cette dynamique, le Syctom et les grands syndicats techniques du Grand Paris tiendront un stand commun et proposeront une rencontre sur l'adaptation des services publics au changement climatique.

### Parmi les actions proposées par le Syctom :

- des animations sur le tri ;
- une rencontre sur la question des émissions de gaz à effet de serre et sur le projet de condensation des fumées et de captation de CO<sub>2</sub> au centre d'incinération avec valorisation énergétique à Saint-Ouen ;
- la diffusion de films sur l'activité du Syctom et sur son centre de tri à Sevran.



### agenda

**25 septembre et 5 novembre 2015 :** prochaines réunions du Comité syndical.

**27 septembre 2015 :** le Syctom participe à la journée portes ouvertes organisée par Paris Batignolles Aménagement au cœur du nouveau quartier des Batignolles dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris.